



N°5 / MARS 2019

GRATUIT

Eaux & Forêts

Magazine d'informations du Ministère des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire



ACTUALITE

LES FEMMES EAUX ET FORÊTS SOUTIENNENT LES ACTIONS DE LA PREMIÈRE DAME



FOCUS

LA CONTRIBUTION DES FEMMES DANS L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE



DOSSIER

INTERVIEW DE LA PREMIÈRE FEMME CHEF DE CORPS DE CÔTE D'IVOIRE





LES FEMMES, GARDIENNE DE LA FORÊT !

Les forêts permettent à des millions de personnes de survivre, en leur fournissant du bois de feu, des plantes médicinales, des aliments, des engrais pour leurs cultures et une grande variété d'autres produits. En outre, elles sont vitales pour que l'environnement de la planète se maintienne en bon état.

La contribution historique des femmes à la conservation des forêts – comme dans bien d'autres domaines – a toujours été passée sous silence ; pourtant, ce sont les femmes rurales qui, par leur connaissance intime de la forêt, ont toujours été ses principales protectrices et gardiennes.

L'invasion actuelle des forêts a non seulement dévasté la nature mais surtout perturbé les rapports que les peuples de la forêt avaient toujours entretenus entre eux et avec leur milieu. Ces changements, joints à la perte de la forêt, ont eu des effets spécifiques suivant

le genre. Pour les femmes, ils ont eu des conséquences différentes et doubles, car ils les ont privées de leurs droits traditionnels sur la forêt et de leurs rapports avec elle, et renforcé par là même, le modèle de la société patriarcale.

Aujourd'hui, nous avons des femmes forestières de profession. Si les forestiers, aux travaux pénibles attirent moins les femmes, les travaux d'agent, de garde ou d'ingénieur forestier ne posent pas plus de problèmes à une femme qu'à un homme à ce jour. Bien que peu nombreuses, ces femmes ont choisi d'occuper ce territoire majoritairement dominé par les hommes.

Pourquoi alors les femmes restent-elles une minorité dans ces métiers ? Certaines femmes ont encore une opinion erronée de ces professions, d'autres peuvent aussi se heurter à des difficultés pour accéder aux formations correspondantes. La foresterie a besoin davantage de femmes, afin d'atteindre un taux de féminisation raisonnable, répondant aux besoins de l'administration forestière.

Sans plus tarder je vous invite à lire ce numéro spécial, qui répondra à toutes les interrogations sur le genre au Ministère des Eaux et Forêts. De beaux témoignages d'hommes et des femmes vous y attendent parmi lesquels un entretien avec la première femme Chef de Corps de Côte d'Ivoire.

L'actualité vous sera également, donnée sur les différentes actions tendant à intensifier la surveillance et la protection des forêts. En outre, vous y trouverez un enseignement sur les effets bénéfiques des plantes pour la productivité et le bien-être des employés. Par ailleurs, vous revivrez l'histoire exceptionnelle de la kényenne Wangary Maathai, prix Nobel de la paix 2004 qui a combattu toute sa vie pour l'égalité des sexes, la liberté, la justice sociale, l'environnement et la démocratie.



Alain-Richard DONWAHI,
Ministre des Eaux et Forêts



SOMMAIRE



Défilé des femmes Eaux et Forêt lors de la Journée de la Femme du 8 mars 2018

- 6** _ **ACTUALITÉ** — LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS MARQUE SON ADHÉSION TOTALE À HEFORSHE • DINER GALA DES FEMMES DES AMBASSADEURS : LES FEMMES DES EAUX ET FORÊTS AUX CÔTES DE LA PREMIÈRE DAME • LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS REÇOIT LE PRIX «COUP DE CŒUR DU PUBLIC» • LA BRIGADE SPECIALE (BSSI) EN ACTION • LES FEMMES DU MINISTÈRE ORGANISENT UN DÎNER À L'HONNEUR DU MINISTRE ET DE SON ÉPOUSE • RÉGIONS
- 12** _ **FOCUS** — ETAT DES LIEUX • LA FEMME AU COEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE • L'IMPORTANCE DE LA FEMME DANS LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE
- 20** _ **DOSSIER** — LE GENRE EN ACTION • FORMATION DES FEMMES À L'ÉCOLE DES FAUNES ET DES AIRES PROTÉGÉES DE BOUAFLE • TEMOIGNAGES • INTERVIEW DU COLONEL ELVIRE ZOZOU, PREMIÈRE FEMME CHEF DE CORPS DES AGENTS • MAATHAI, KENYA CELLE QUI PLANTAIT LES ARBRES • PRODUCTIVITE ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL GRACE AUX PLANTES
- 36** _ **LES BREVES**
- 40** _ **VIE DU MINISTÈRE** — PRESENTATION DE VOEUX 2019 • VOEUX DU MINISTRE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME

Eaux&Forêts

Directeur de publication : Alain-Richard Donwahi

Rédactrice en chef : Dorcas Kadja

Comité de rédaction : Mariétou Djibo N'zi, Jean François Curtis, Col Mé Martial, Robert YAPO Assamoi, Préfet Youssouf Traoré, Herman AMAN

Credit photos : Niamien Gérard, SERCOM

Site internet : www.eauxetforets.gouv.ci

Facebook : Ministère des Eaux et Forêts-RCI

Tweeter : @MINEF-CI

Youtube : Ministère des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire





ACTUALITÉ

DINER GALA DES FEMMES DES AMBASSADEURS : LES FEMMES DES EAUX ET FORÊTS AUX CÔTES DE LA PREMIERE DAME



La cérémonie de dîner gala du Groupe des épouses des chefs de mission diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire (Gecmd-ci), au profit des populations démunies, a eu lieu le vendredi 08 février 2019, à l'Hôtel Ivoire, Abidjan-Cocody, en présence de la Première Dame Dominique Ouattara, marraine de l'événement. A cette occasion, les femmes des Eaux et Forêts étaient aux côtés de la marraine afin de la soutenir pour ses efforts en faveur du bien-être des couches sociales les plus défavorisées.

D.K



AFRICA SANTÉ EXPO :

LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS REÇOIT LE PRIX "COUP DE CŒUR DU PUBLIC"

LE MINISTRE, FAVORABLE À LA RÉOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉGALITÉ DU GENRE, EN S'INSCRIVANT AU PROGRAMME # HE FOR SHE



Emboitant le pas au Président de la République, SEM Alassane OUARTARA, qui s'est inscrit le 28 novembre 2018 sur la plateforme www.heforshe.org, Le Ministre Alain – Richard DONWAHI a fait de même et s'est engagé à œuvrer pour une égalité des chances au Ministère des Eaux et Forêts. Il a instruit par la suite tout le personnel et agents de son département ministériel d'adhérer à cette organisation. Lancée en 2014 par l'actrice britannique Emma Watson, qui est aussi Ambassadrice de bonne volonté d'ONU

Femmes. « He For She » est une plateforme qui est l'expression de la solidarité des hommes dans la lutte pour l'égalité des sexes.

Conduite par une délégation supervisée par la Directrice Générale de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Dr Namizata BINATE FOFANA. Celle-ci espère le plus grand nombre adhérer au mouvement, pour un développement participatif et inclusif de la Côte d'Ivoire.

M.D



Lors de la cérémonie des Awards du Salon Africa Santé Expo qui a eu lieu dans la soirée du samedi 9 Février 2019 au Sofitel Hôtel Ivoire, le Ministère des Eaux et Forêts a reçu le prix « COUP DE CŒUR du public » pour l'aménagement de son stand et la bonne tenue.

Pour rappel, Africa Santé Expo a ouvert ses portes le jeudi 7 au samedi 9 février à Abidjan, à la patinoire du Sofitel hôtel ivoire. Après

l'ouverture et la visite des stands par la Première Dame, le Ministre Alain-Richard Donwahi des Eaux et Forêts a effectué une visite des stands en compagnie de la promotrice et présidente du comité d'organisation, Dr Linda Bouboutou-Kaboré. Au cours de cette visite, le Ministre a expliqué aux visiteurs la présence des Eaux et Forêts à cette exposition et affirmé que la plupart des plantes médicinales proviennent des

forêts. A cette occasion, 40 plantes médicinales ont été sélectionnées pour le public. Cette édition 2019 avait une dimension sociale, avec notamment l'organisation d'un dîner gala dont l'objectif était de récolter des fonds au profit de l'unité d'oncologie logée au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Treichville. Des fonds qui serviront à réhabiliter cette unité de traitement d'enfants atteints de cancer.

H.A

LUTTE CONTRE LE SCIAGE À FAÇON :

LA BRIGADE SPECIALE (BSSI) EN ACTION



Après Yamoussoukro, Daloa et Korhogo, la Brigade spéciale de surveillance et d'intervention (BSSI) procède à trois (03) importantes saisies, les 14 et 15 février 2019 à Abidjan.

Koumassi, le 15 février 2019, à 100m de la place Inch'Allah, un camion remorque de 20 tonnes, stationné devant un entrepôt entouré d'agents des Eaux et Forêts. A son bord, des madriers d'Iroko d'une dizaine de tonnes. Les hommes du Commandant COULIBALY Kader, Directeur de la Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention, viennent de mettre le grappin sur du bois scié illégalement. Selon les explications recueillies sur les lieux, l'information selon laquelle un camion de 20 tonnes serait chargé de bois frauduleux, a été donnée par un appel anonyme. C'est ainsi que les agents de l'unité d'élite ont pris en filature le véhicule suspect, jusqu'à son lieu de déchargement à Koumassi. En effet, les bois étaient stockés dans un entrepôt partagé

entre plusieurs locataires pour ensuite être disséminés sur le marché local.

En attendant de remonter à l'instigateur de ce sombre trafic de bois en plein Abidjan, les agents de la BSSI ont engagé des procédures de saisies. Contiguë à l'entrepôt, un marché de vente de bois. Le Commandant COULIBALY lance ses hommes pour un contrôle inopiné. Là aussi, de grandes quantités de bois sciés à façon sont dissimulés aux côtés de bois sciés légalement. Il a fallu tout le tact du Commandant COULIBALY et de ses hommes, pour détecter les bois frauduleux. Les agents des Eaux et Forêts procèdent alors au constat d'usage et dressent un procès-verbal à l'endroit des commerçants véreux.

Ensuite, cap est mis sur Bingerville. Devant les locaux de la Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention, est stationné un camion remorque de 30 tonnes appréhendé dans la nuit du 14 au 15 février 2019 sur l'autoroute en provenance de Gagnoa. A l'intérieur du camion, du bois. Des chevrons de plus de 20 tonnes de Badi, Framiré et Badéma. Le bois saisi est estimé à plus de 20 tonnes par le Sous-Directeur de l'unité d'élite, Commandant ABBE Flavien.

Ces saisies consécutives s'inscrivent dans la droite ligne de la politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts adoptée par le Gouvernement en mai 2018.

H.A



21 FÉVRIER LANCEMENT DU SARA

Le Ministre des Eaux et Forêts a indiqué que le SARA est une occasion de mobiliser des ressources financières et techniques. Selon lui, la 4ème édition a permis de compter 950 rencontres d'affaires avec la signature de plusieurs conventions chiffrées à 1.6 milliard F CFA.

LES FEMMES DU MINISTÈRE ORGANISENT UN DÎNER À L'HONNEUR DE LEUR MINISTRE ET DE SON ÉPOUSE



Le samedi 16 février 2019, l'Association des femmes des Eaux et Forêts a organisé un dîner à l'honneur du Ministre Alain-Richard Donwahi et son épouse.

A cette occasion, les femmes, par la voix de leur présidente Mme TEOULOU, ont exprimé leur gratitude à leur Ministre de tutelle et salué ses actions en faveur de la promotion du genre au Ministère des Eaux et Forêts. Quant à son épouse, elle a été remerciée pour son soutien infaillible auprès de son époux en vue de mener à bien sa mission.

D.K

LE GOUVERNEMENT ADOPTE LE CODE FORESTIER

À l'issue du Conseil des Ministres, le 30 janvier 2019 à Abidjan, le gouvernement a adopté le projet de loi portant Code forestier.

Ce projet de loi s'inscrit dans la droite ligne de la politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts adoptée par le gouvernement pour endiguer durablement le phénomène de la déforestation et corrélativement juguler le péril écologique, économique et social auquel il expose le pays. Ce nouveau Code forestier innove avec la prise en compte suffisante de l'ensemble

des activités rurales et la création d'un cadre favorable à l'investissement privé nécessaire à la mise en œuvre dudit programme. Les nouvelles notions sont introduites dans ce code forestier. Notamment, l'agroforesterie, l'ordre public écologique, la concession forestière et l'observation indépendante. Ce code consacre une approche participative et transparente fondée sur les fonctions d'intérêt général des écosystèmes forestiers.



Laure BAFLAN DONWAHI s'adressant aux femmes du MINEF





ABENGOUROU

23^{ÈME} ÉDITION DE LA CÉRÉMONIE DES FEUX DE BROUSSE :

DONWABI DONNE LE TON D'UNE VASTE OPÉRATION DE REBOISEMENT

Le 1^{er} Février à Abengourou, Le Ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, a donné le ton d'une vaste opération de reboisement pour la restauration du couvert forestier ivoirien qui est passé de 16 millions d'ha en 1960 à seulement 3,4 millions d'ha aujourd'hui (Etude 2015).

Le Ministre a planté un arbre en marge de la célébration de la 23^e édition de la journée nationale de lutte contre les feux de brousse à Yakassé-Féyassé (environ 30km au nord d'Abengourou). Il a appelé l'ensemble des habitants

de la Côte d'Ivoire à démultiplier son geste à travers toute la Côte d'Ivoire.

En outre, le Ministre Donwahi a engagé tout particulièrement les exploitants forestiers à faire en sorte qu'après la destruction d'un arbre ils puissent en replanter dix. Il a également promis d'engager les jeunes dans la production de plants d'arbres qui seront certifiés par son Ministère et servir pour la replantation des forêts. Afin de régler non seulement le problème du déficit de plants, mais aussi de créer des emplois pour les jeunes.

H.A

MAN

LES EAUX ET FORÊTS OFFRENT DES TABLES-BANCS À DEUX ÉCOLES PRIMAIRES

La Direction Régionale des Eaux et Forêts du Tonkpi a procédé le 12 décembre 2018, à la remise de 100 tables-bancs aux écoles primaires publiques HKB et Gbêpleu de Man au nom du Ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi. La cérémonie a eu lieu à l'école primaire publique de Gbêpleu.

L'objectif de ce don était de satisfaire les besoins du Comité de gestion des deux écoles primaires, dont les classes sont sous-équipées en tables-bancs, à telle enseigne que les élèves s'asseyaient à quatre sur les bancs, souvent à même le sol.

Par ce geste, Le Ministère veut contribuer aux efforts du gouvernement et du Ministère de l'Éducation national en particulier dans leur volonté de satisfaire le droit fondamental des enfants à l'Éducation. Cette action s'inscrit également dans les actions sociales du Ministère des Eaux et Forêts visant à lutter contre le sciage à façon et améliorer le bien-être social des couches défavorisées de la société.

Car ces tables-bancs sont issus du bois illégal saisi provenant du sciage à façon. L'opportunité était belle pour l'officier supérieur des Eaux et Forêts de sensibiliser les populations aux conséquences de la dégradation galopante du patrimoine forestier national et celui de la région du Tonkpi. Le directeur régional des Eaux et Forêts a appelé à un comportement citoyen en vue de mieux protéger le couvert forestier dans la région.

Quant au préfet, Youssef Traoré, chef de cabinet, représentant le Ministre des Eaux et Forêts, il a mis l'accent sur la volonté de son Ministre d'apporter sa contribution à la formation des cadres de demain qui eux aussi pourront participer efficacement à la lutte pour la protection du patrimoine forestier.

A.K



YAMOUSSOUKRO

LES EAUX ET FORÊTS REBOISENT LE JARDIN D'ETAT

La Journée nationale de la paix édition 2018 couplée avec le planting d'arbres au plan national a été mis à profit par la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Yamoussoukro qui a décidé de reboiser le jardin d'Etat de Yamoussoukro créé en 1967 par le président Félix Houphouët-Boigny.



Planting du Prefet de Yamoussoukro, M. BROU Kouamé

règlement des conflits et la prise des grandes décisions pour la paix et la cohésion sociale se font sous des arbres appelés "arbres à palabres".

Le préfet Brou Kouamé a salué l'adhésion des populations et opérateurs de la filière bois aux activités de planting d'arbres et pour leur respect de l'environnement. Il a exhorté les communautés à déterminer chaque fois des parcelles à reboiser pour restaurer le couvert végétal du pays afin de repousser la calamité du changement climatique. La Journée nationale de la Paix, édition 2018, couplée avec le planting d'arbres au plan national est organisée à Dabou autour du thème : « La paix pour le développement harmonieux et durable de la Côte d'Ivoire ». En instituant cette journée, l'Etat de Côte d'Ivoire veut inscrire durablement la culture de la paix dans le quotidien de chaque citoyen.

A.M

Le jardin d'Etat est situé sur l'axe Yamoussoukro-Sinfra. Il a une superficie de 2,5 hectares. Ce jardin a pour mission de contribuer à l'embellissement de la ville de Yamoussoukro.

La cérémonie de planting d'arbres a été présidée par le préfet de Yamoussoukro, Monsieur Brou Kouamé, autour du thème « Je plante un arbre pour la paix ». Le Directeur Régional des Eaux et Forêts de Yamoussoukro, le Colonel Kouassi

N'Tayé André, a saisi l'occasion pour montrer la corrélation entre l'arbre, la forêt et la paix.

Selon lui, « sans forêt, notre santé est menacée, il n'y a pas de pluie, sans pluie, il n'y a pas d'agriculture et sans agriculture, il y aura la famine et la pauvreté », et « lorsque qu'un peuple a faim et malade la cohésion sociale est mise en mal.

Il a ajouté que dans nos villages, le

DIVO

EXPLOITATION ILLÉGALE DE FORÊT : 5 INDIVIDUS APPRÉHENDÉS PAR LA POLICE FORESTIÈRE, CONDAMNÉS



La justice ivoirienne vient de condamner 5 individus accusés d'exploitation illégale de la forêt classée de port Gauthier dans la localité de Fresco. Ils ont été jugés par le tribunal de Divo le 08 janvier 2019 et condamnés chacun à un (01) an de prison ferme. Ils doivent verser à l'État de Côte d'Ivoire 3,5 millions de Fcfa pour l'infraction et 9 millions de Fcfa de dommages et intérêts. Ce sont plus de 5 000 rondins de bois d'Adzopé, soit une cinquantaine de billes de bois de 60 cm de diamètre en moyenne, saisis par la Police forestière.

J.F.C



FOCUS

LE GENRE DANS LES EAUX ET FORÊTS

Le genre est un concept utilisé en sciences sociales pour désigner les différences non biologiques entre les femmes et les hommes. Alors que le type sexuel fait référence aux différences biologiques entre femmes et hommes, le genre fait référence aux différences sociales entre femmes et hommes.

L'égalité des sexes est le principe selon lequel les hommes et les femmes devraient recevoir un traitement égal et ne pas être victimes de discriminations basées sur leur appartenance à l'un ou l'autre sexe. C'est pourquoi, au Ministère des Eaux et Forêts, les hommes et les femmes ont les mêmes chances et bénéficient d'un traitement égal.

La restauration du couvert forestier se fera avec les femmes.

LA POLITIQUE DE LA PROMOTION DU GENRE AU MINEF

La politique actuelle du genre au Ministère des Eaux et Forêts consiste entre autres à renforcer la promotion du genre enclenchée depuis longtemps dans ce corps de métier.

En effet, à compétence égale, très peu de femmes avaient au préalable accès aux postes de responsabilités. Cette tendance se corrige progressivement avec la mise en œuvre effective de la nouvelle politique du genre sous la conduite du Ministre Alain-Richard Donwahi. Ainsi, retrouve-t-on aujourd'hui des femmes à tous les niveaux de responsabilités au sein du Ministère des Eaux et Forêts (Inspection générale, Direction générale, Directions centrales, Directions Régionales, Sous-Direction, Directions Départementales, Cantonnement Forestier, Postes forestiers).

La promotion de la femme est une préoccupation pour le Ministre Donwahi qui n'a pas hésité à adhérer au mouvement

de solidarité d'ONU Femmes pour l'égalité des sexes : He for She

Bien que présentes à tous les postes, la proportion des femmes est encore faible. Exemple deux (02) femmes nommées Directrices régionales sur 24 (vingt quatre).

Aussi pour accroître la représentativité des femmes, une politique de renforcement de capacités ainsi qu'un plan de formation à leur profit sont en cours d'élaboration au sein du Ministère.

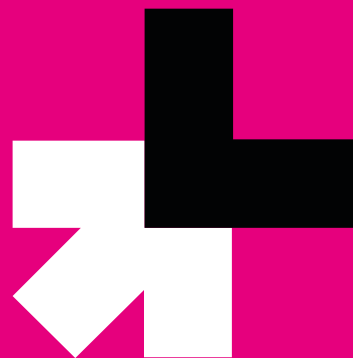
Par ailleurs, une stratégie de communication en vue de sensibiliser les jeunes filles est mise en œuvre afin de les inciter à intégrer le corps des Eaux et Forêts.

Toutes ces actions visent à permettre à moyen terme, d'accroître la représentativité des femmes aux postes de responsabilité qui est de 15 % aujourd'hui et d'atteindre le taux de parité de 50 % à l'horizon 2030.

Ceci, pour permettre aux femmes du Ministère des Eaux et Forêts de jouer pleinement leur partition dans la mise en œuvre de la politique Nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts. Car cette nouvelle page de l'histoire de la forêt devra s'écrire avec les Femmes.

A.K

...il est question d'accroître la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision pour porter le taux à 15%



HeForShe

Mouvement de solidarité d'ONU Femmes pour l'égalité des sexes

POUR UNE ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'EMPLOI AU MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS

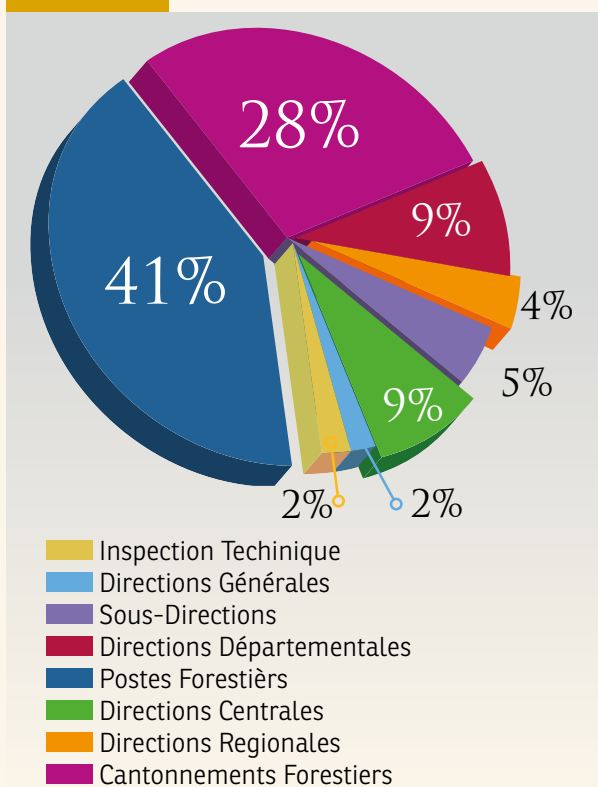


ÉTAT DES LIEUX

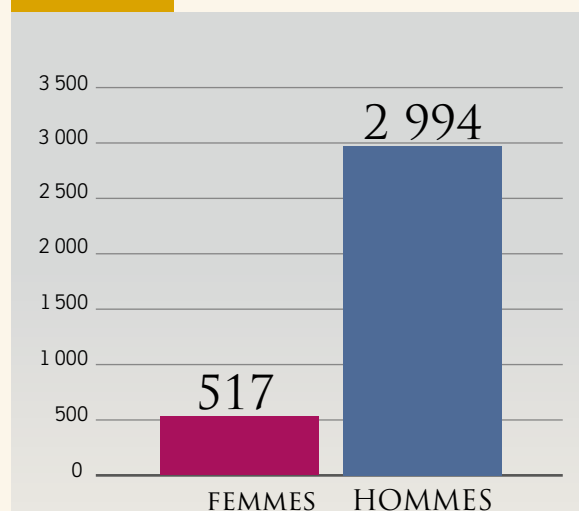
LES CHIFFRES CLÉS



NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT DES POSTES DE RESPONSABILITÉ



PROPORTION DES HOMMES ET DES FEMMES

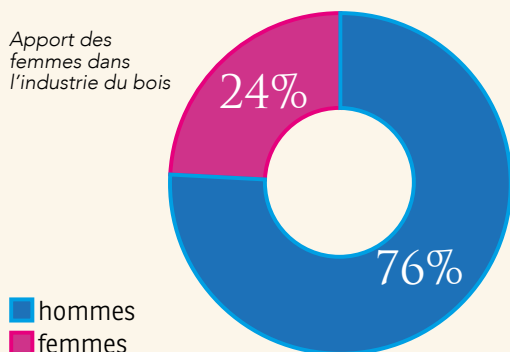


Sources : données DRH 2019



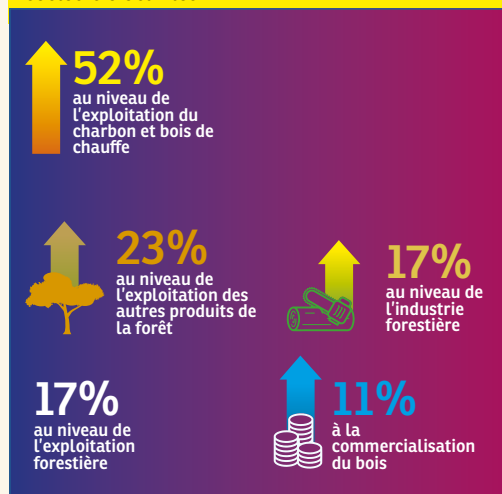
LA CONTRIBUTION DES FEMMES DANS L'ECONOMIE FORESTIÈRE

Apport des femmes dans l'industrie du bois



Le bois et les activités du secteur bois ont joué et continuent de jouer un rôle prépondérant dans le développement social et économique de la Côte d'Ivoire. Dans le souci de durabilité de la gestion des ressources forestières, des actions conjointes sont menées entre l'administration forestière et les acteurs de la filière. Parmi ces derniers, les femmes, dont l'implication s'est accentuée au fil des années, occupent une place active dans l'économie forestière. Leur contribution pour l'année 2018 est estimée à 24%.

Représentativité des femmes dans les différents secteurs d'activités



Bien que l'équité de sexe soit loin d'être atteinte, il est reconnu que les femmes jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles particulièrement forestières. Elles sont, en effet, très actives dans l'exploitation des produits forestiers non-ligneux où elles sont majoritaires. Elles sont également impliquées dans l'industrie forestière, dans l'exploitation des produits ligneux et dans la commercialisation du bois qui sont en général des activités majoritairement dominés par des hommes. Selon leurs titres, notamment propriétaires ou gérantes d'industrie, exploitantes de produits forestiers ligneux et/ou non-ligneux ou commerçantes de bois, leur contribution dans la filière forêt-bois se répartie de la manière suivante :

- 52% au niveau de l'exploitation du charbon et bois de chauffe ;
- 23% pour les autres produits de la forêt ;
- 17% dans l'industrie forestière ;
- 17% au niveau de l'exploitation forestière et ;
- 11% à la commercialisation du bois.

FEMMES OCCUPANT DES POSTES DE RESPONSABILITÉ

INSPECTION GENERALE

BALLO NEE TOURE THERESE DI
INSPECTION TECHNIQUE - Abidjan

1

DIRECTIONS GENERALES

ZOUZOU EPSE MAILLY ELVIRE J.
DIRECTION GENERALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE - Abidjan

1

DIRECTIONS CENTRALES

- KASSI TANOÛ JEANNE FRANÇOISE
Direction Des Affaires Financieres et du Patrimoine (Administrateur des Services Financiers) - Abidjan
- DEGNI NEE MOULOT BRIGITTE M-N
Direction Des Ressources Humaines et de la Formation - Abidjan
- KONE SALIMATA EPSE TONDOSSAMA
Direction de la Faune et des Ressources Cynégetiques - Abidjan
- N'GUESSAN AHOÛ CHRISTIANE EPSE ANZAN
Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation - Abidjan

4

SOUS DIRECTIONS

- DIOMANDE FATOUMATA CLARISSE
Sous Direction De La Production Forestiere Et Des Produits Secondaires - Abidjan
- GNAHOUE NEE KOUDOU TOKOU
Sous Direction De L'inspection Port D'abidjan - Abidjan

2

DIRECTIONS REGIONALES

- KOTCHI NEE KESSE TAFOUA LUCIE
Direction Regionale De Soubre - Soubre
- AKOMIAN SEBAST. EPSE TEMANIN
Direction Regionale De - San-Pedro

2

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES

- OYA MARIE THERESE
Direction Departementale - Akoupe
- KACOU MANI JEANNETTE
Direction Departementale - Bongouanou
- APPIA NEE KOLIKO GBADJO G.
Direction Departementale - Lakota
- ZIKOBOU CECILE
Direction Departementale - Toumodi

4

CHEFS DE CANTONNEMENT EAUX ET FORÊTS (CEF)

- OUFFOÛET AFFOÛET MARIE-FRANCE
Dabou
- YERA MARIE THERESE
Anyama
- AMBE NINA MARIE-VIVIANE
Grand-Bassam
- COULIBALY OUAASSE JULIETTE
Aboisso
- KOUADIO N'GUESSAN CHRISTINE
Bonoua
- TEBIRY DIGBEU LUCILE
Ayame
- NASSE YVETTE EPSE OUARTTARA
Adzope
- GONTY DIADAGUI HONORINE
Sikensi
- KOUASSI ATTOUA MADELEINE
Bondoukou
- OUARTTARA MARIAM EPSE LOUGUE
Zoukougbeu
- SORO RAMATA
Bongouanou
- DIARRASSOUBA MIFOUNGO SANDRINE
Divo
- ZIO M. MADELEINE EPSE SANHOUE
Attiegouakro

13

CHEFS DE POSTES EAUX ET FORÊTS (CPEF)

- YAPI Sidonie Patricia Épse KOFFI
AKOBOISSUE
- Angele MAMBEA Épse OUONDIE
BACANDA
- HOBOUT Penachou Laure Épse ABOKE
BROFODOÛME
- NASSIROU Genevieve
AHOUANOU
- BEDIA Reine Juliana
ABONGOUA
- BOUIKALO Rosine Leonie
YAKASSE ME
- BROU Épse KAMON Cho Josephine
PACOBO
- N'DEPO KOUSSO Florence
GOMON
- TIEOULE Joeline
AZAGUIE
- ALLA Ahou Gisèle Odile
SAIOUA
- DJANO Née Lokpo Dominique D.
IBOGUÛE
- SEYA GNAMIEN Marie Louise E.
DANANON
- SOMBO Nadege Marina
BELLEVILLE
- KANGOU Kiriwa Ablan Ghislaine
ANANDA
- GNAE Edmonde C. Degonsan
ANDE
- KOUASSI A. Elisabeth Épse OUKANA
KOUASSI-KOUASSIKRO
- SONZAI Ouede Aimee Yvette
Kregbe
- WAWAYOU Marie Chantale Épse
KOUASSI
Tiemelekre
- YAO Anaset Angele
Zikisso F

19

LA FEMME AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE VERTE



Cette approche consiste à l'amélioration du bien-être humain, tout en générant des emplois, en favorisant la croissance, et en contribuant à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales.

En milieu rural, la consommation de bois de chauffage est de moins en moins utilisée par les femmes au profit des foyers améliorés. En effet, ces nouveaux foyers permettent d'économiser la quantité de combustible utilisée dans les ménages, pour la cuisson des aliments, ou encore pour le fumage des denrées destinées à la vente. Ces méthodes favoriseront également l'emploi de milliers de femmes, contribuent à la lutte contre la déforestation, et le réchauffement climatique ; et surtout à améliorer les conditions de vie des populations, en réduisant le temps de travail des femmes qui vont à la recherche du bois de chauffe.

L'économie offre toute une panoplie d'activités de grand intérêt. De l'agriculture utilisant des intrants organiques, à l'agrofosterie pour davantage produire sur un espace réduit, la promotion du transport en commun avec l'usage du bio-carburant, l'écotourisme etc...

Les femmes rurales constituent un gisement, d'insertion sociale réelle et un encadrement technique est recommandé afin de les aider à relever le défi de ce nouveau concept économique qui les place au cœur du dispositif. Pour ce faire, une sensibilisation accrue s'impose afin que celles-ci s'impliquent davantage

pour une autonomisation complète. Pour rappel, vu l'importance de ce modèle de gouvernance, un fonds vert financé par la communauté internationale est disponible au Ministère de l'Environnement pour financer tous ces projets émergents. Cette méthode combinant la création de richesse, la création d'emplois et de métiers intégrés, la lutte contre le chômage et partant ; la lutte contre la pauvreté dans une perspective de préservation de l'environnement est gage du développement économique durable de la Côte d'Ivoire.



L'IMPORTANCE DES FEMMES DANS LA FORESTÉRIE COMMUNAUTAIRE

La définition actuellement utilisée au niveau de la Direction du Reboisement et du Cadastre Foncier (DRCF) est celle de l'OIBT qui stipule que la foresterie communautaire est la gestion des forêts avec la participation des communautés locales ou simplement par elles-mêmes. C'est un important mécanisme qui vise l'équité sociale tout en recherchant la pérennité de la ressource forestière. C'est aussi un moyen efficace pour réaliser l'aménagement forestier durable dans de nombreuses zones forestières. Contrairement au Cameroun où cette pratique est expérimentée, au stade actuel des choses, il n'existe pratiquement pas de foresterie communautaire en Côte d'Ivoire.

Le MINEF ambitionne d'entreprendre des actions avec le Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF) de Côte d'Ivoire et les acteurs de la société civile afin de traiter efficacement la question du genre dans la foresterie communautaire.

En effet, créé en mai 2009 par les femmes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre lors de la conférence internationale sur la tenure forestière à Yaoundé et composé de dix-sept (17) pays d'Afrique Centrale, de l'Ouest et Madagascar ; le REFACOF ambitionne de devenir un acteur majeur de la promotion des droits des femmes en Afrique, et influencer les politiques pour une équité du genre en matière de tenure foncière et forestière.

En vertu du droit coutumier africain, les femmes possèdent rarement la terre ou en héritent, et le seul moyen d'y accéder est par le mariage ou par l'intermédiaire de leurs enfants de sexe masculin. Grâce à ses activités de plaidoyer, REFACOF a été en mesure de proposer au gouvernement et au Parlement des articles et des politiques forestières intégrant les intérêts des femmes et garantissant finalement les droits des femmes dans la foresterie et la

gestion des ressources naturelles, ainsi que dans le REDD + dans les années à venir.

La foresterie communautaire est donc une responsabilisation des communautés locales ou des peuples autochtones dans la gestion des espaces forestiers et de leurs ressources (produits forestiers non ligneux, biodiversité animale, écotourisme, bois d'œuvre...).

En Côte d'Ivoire, la politique de reconstitution et de préservation des forêts était jusqu'en 2014 conduite exclusivement par l'Etat et les industriels du secteur bois.

Afin d'associer toutes les couches sociales à la reconstitution et à la préservation de notre patrimoine forestier, la nouvelle politique forestière instituée par la loi 2014-427 du 14 juillet 2014 portant code forestier, notamment en ses articles 6, 40, 41, consacre une pluralité d'acteurs dans la gestion forestière et ouvre une lucarne sur la gestion des forêts par les communautés rurales.

A sa suite, la Politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts entérinée en Conseil Présidentiel le jeudi 17 mai 2018, et adopté en Conseil des Ministres le mercredi 22 mai 2018 s'inscrit dans cette démarche de promotion de la foresterie privée. Ainsi, outre le reboisement qui sera fait désormais suivant une méthode participative, les reliques de forêts appartenant aux particuliers et aux communautés ainsi que les forêts sacrées seront identifiées, protégées et dotées de plans d'aménagement simplifiés.

Dans ce cadre, une étude pour la gestion des forêts par des acteurs non-étatiques (privés, communautés rurales, collectivités territoriales) est sur le point d'être lancée par le MINEF afin d'identifier et impliquer les acteurs non-étatiques dans la gestion forestière.

LE RÔLE DES FEMMES DANS LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

Rôle domestique

Le rôle domestique se définit à travers des tâches domestiques que les femmes assurent pour le soin de la famille à savoir la récolte des aliments, les produits de la pêche et de la chasse, la récolte des plantes médicinales. Et l'approvisionnement en sources d'énergie (bois de chauffe et charbon de bois).

Ces activités contribuent donc à satisfaire les besoins alimentaires de la famille (légumes, condiments, huiles) ainsi que les soins (forte

utilisation des plantes médicinales) et les besoins pratiques de la vie quotidienne (emballages).

Rôle productif

Certaines femmes en milieu rural s'investissent dans des travaux rémunérés, en nature ou en espèces, grâce à la commercialisation de produits forestiers non ligneux, fruits, feuilles et divers, à usage alimentaire et pour le charbon de bois ; la transformation des produits de chasse et de pêche tels que le gibier fumé ou préparé, ou le poisson séché, la fabrication de certains produits comme le beurre de karité, obtenu à partir des fruits du karité..

Rôle culturel et social

Les femmes jouent un rôle primordial dans le domaine socioculturel. À titre communautaire, nous assistons à l'émergence d'organisations socio-économiques. Elles sont aussi membres de différentes associations où elles sont très actives. Ces organisations féminines commercialisent des produits vivriers qui sont très prisés, et cela en vue de constituer une épargne

Le but ultime de la foresterie communautaire est la réduction de la pauvreté en milieu rural. En valorisant les ressources disponibles, les communautés peuvent générer des revenus pour financer des projets de développement communautaire, tels que la construction d'infrastructures scolaires ou sanitaires. De plus, la foresterie communautaire peut renforcer la cohésion sociale par l'utilisation d'une approche participative, utilisée lors de la cartographie des concessions de forêt, et ainsi résoudre les conflits fonciers entre communautés voisines.



Au MINEF, Les femmes savent allier charme et compétence !



M. le Prefet Youssouf Traoré, Chef de cabinet du MINEF

Dans l'Administration ivoirienne, le travail journalier s'étale de 7h30 à 16 h30. Or, au Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) les exigences de travail sont telles que l'heure de la descente n'est presque jamais respectée, elle va même au-delà de 19h. Cependant, ni les hommes ni les femmes ne s'en plaignent. Les femmes sont donc disponibles et très courageuses.

La collaboration entre homme et Femme est au beau fixe. Les dames travaillent sans complexe et ne trichent pas. Le tout prend appui sur la Formation Commune de Base (FCB) où il n'y a aucune discrimination ni faveur, car les hommes et les femmes sont logés à la

même enseigne. Que ce soit en forêt, en campagne, sur les routes ou dans les bureaux, les dames sont très solidaires entre elles et avec les hommes. Elles apportent également leur touche féminine faite de gentillesse et de calme ; ce qui constitue une bonne motivation de tous au travail.

En outre, elles sont dotées d'un très bon niveau intellectuel, alliant charme et compétence. Pour preuves, le Ministre, M. Alain-Richard DONWAHI n'a pas hésité à faire la promotion des femmes méritantes. Parmi elles, sur le terrain, se trouvent des Chefs de postes, de cantonnements, des Directrices Départementales et Régionales. Au niveau Central et dans les services rattachés, les dames font la fierté du Ministère. On y trouve des Sous-Directrices et des Directrices. Elles sont à la tête de la Direction des Études et de la Prospective (DEPE), le Port Autonome d'Abidjan et la Faune. Et la cerise sur le gâteau ! La Direction Générale des Forêts et de la Faune est pilotée par une dame. Celle-ci est d'ailleurs le premier Chef de Corps féminin de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, les femmes ont un sens élevé de la solidarité qui les a amenées à créer une Association féminine jalouée par les hommes. En somme, avec ces prouesses, les femmes méritent une grande admiration et un profond respect pour l'excellent travail qu'elles abattent au sein du MINEF.

Afin de maintenir cet état de fait les femmes devraient donc toujours s'arroger ces trois valeurs :

1_ La persévérance dans le travail pour aboutir à l'égalité Homme/ Femme dans tous les compartiments et continuer de mériter la confiance du Ministre et du pays.

2_ Le courage car lutter contre le braconnage, le sciage à façon, les feux de brousse, les trafics dans les eaux et l'incivisme de certains citoyens est une œuvre délicate comportant des risques.

3- La loyauté envers la tutelle et le respect de l'esprit de corps pour que notre Ministère reste fort.

Y.T



Quelques femmes du cabinet du MINEF



DOSSIER

LE GENRE EN ACTION

« A compétences égales, les femmes dépassent souvent les hommes en termes de performances »

Les femmes sont aujourd'hui massivement présentes sur le marché du travail. Elles occupent une place importante dans la population active. A l'école comme à l'université, elles sont aussi nombreuses que les hommes et y réussissent mieux. De plus en plus diplômées, elles progressent dans des professions prestigieuses, poursuivent leur carrière tout en devenant mères de famille. Avec la nouvelle politique de la promotion du genre, 49 femmes occupent des postes de responsabilités au Ministère des Eaux et Forêts. Ainsi, une femme est nommée Directeur Général des Forêts et de la Faune, une première en Côte d'Ivoire. Les promotions sont nombreuses et les aptitudes des femmes sont à la hauteur des postes de responsabilités. Des témoignages tant des formateurs, des collaborateurs que de la population l'attestent.

FORMATION DES FEMMES À L'ÉCOLE DES FAUNES ET DES AIRES PROTÉGÉES DE BOUAFLÉ

L'EFAP l'École de Faune et des Aires Protégées (EFAP) a été créée en 1979 sous le nom « École forestière de Bouaflé » Centre-ouest, région de la Marahoué). Il s'agit d'un des principaux instituts de formation agricole et rurale de Côte d'Ivoire. L'établissement est désormais l'une des composantes de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA).

L'EFAP forme des agents techniques ainsi que des officiers et des sous-officiers. Elle les prépare à un concours annuel qui permet d'intégrer l'administration forestière du pays. Toutefois, ce concours est suspendu depuis 2010. Au cours de cette formation, les élèves bénéficient d'un renforcement

des capacités opérationnelles au plan militaire et technique. Ils y apprennent, entre autres, le démontage et le remontage des armes, le combat, la transmission, la topographie et le règlement.

Pendant 45 jours, ces Agents Techniques sont instruits au maniement des armes, aux méthodes d'intervention sur le terrain et surtout au respect des symboles de l'Etat et du drapeau national. Au plan technique, leurs connaissances en matière de reboisement et de lutte contre les feux de brousse sont renforcées.

Ces agents techniques des Eaux et Forêts bénéficient de cette formation en vue de remplir pleinement leurs missions dans la lutte contre les feux de brousse et les incendies des forêts, la surveillance du patrimoine forestier et faunique national et les ressources en eau ainsi que le contrôle des activités de la forêt.

H.K



Un agent recevant son attestation de stage



Femmes en plein exercice physique

TEMOIGNAGES

Notre exemple doit être « un cas d'école » de la notion genres au sein des Ministères et partant du Gouvernement

**KOUDOU TOKOU Emma-Paul
Eliane Epouse GNAHOUE**

**Ingénieur Principal des Eaux et Forêts,
Catégorie A grade A5, 1ère classe, 2^{ème}
échelon. Lt/Col Chef d'Inspection du Port
Autonome d'Abidjan**

Depuis le 10 avril 2018, je suis le Chef d'Inspection du Port Autonome d'Abidjan.

J'aime le métier des Eaux et Forêts, au-delà du port de la tenue militaire qui exige respect, discipline et loyauté, parce qu'il reste très technique pour moi. Les défis à relever avec notre nature me passionnent et surtout me motivent. En effet, cette nature nous a été donnée gracieusement par le créateur et l'équation à résoudre est de la maintenir sinon la faire fructifier pour les générations présentes et à venir.

Mes excellentes relations humaines et de communication font que je finis toujours par me faire apprécier des usagers (beaucoup plus d'hommes que de femmes) que je rencontre. Je remercie Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard DONWAHI qui œuvre au quotidien pour que la notion du genre soit une réalité au sein de son Département et non de simples échanges assortis de solutions très vites archivées. Notre exemple doit être « un cas école » de la notion genre au sein des Ministères et partant du Gouvernement.



En tant femme, nous mettons un point d'honneur sur le respect de la hiérarchie

**Cdt AKOMIAN
Sébastienne Epouse
TEMANIN**

**Ingénieur des Techniques
des Eaux et Forêts,
Matricule 265 176-B,
grade A3, Classe
Principale 1^{er} Echelon**



J'ai pris service en 1992, en tant que Chef de secteur des travaux paysans à Soungourou (Centre de Gestion de la SODEFOR/Bouaké).

Commandant de compagnie du bloc féminin au défilé de l'indépendance du 07 août 2018. Depuis mai 2018 : Directeur Régional des Eaux et Forêts de San-Pedro. Depuis mai 2018 que j'occupe la fonction de Directeur Régional, je constate que c'est un métier passionnant et exaltant.

A chaque sollicitation, nous représentons Monsieur le Ministre dans l'esprit de l'éthique et de la déontologie de notre profession.

Les collaborateurs sont tenus de s'appliquer sur les exigences de travail afin d'atteindre les objectifs du Ministère dans une synergie d'action.

En tant femme, nous mettons un point d'honneur sur le respect de la hiérarchie.

NASSE Yvette Epouse OUATTARA Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts Classe Pple 1, Mle 276 525 – U, Grade A3.

Ma première prise de service à la Direction de la Production, des Industries Forestières et du Reboisement (DPIFR) fut le 15 Juillet 1999, depuis le 13 Juin 2018, je suis Chef de Cantonnement des Eaux et Forêts d'Adzopé.

Motivation pour ce corps de métier

Je suis une passionnée de la nature, en particulier la forêt et la faune. J'ai décidé d'intégrer le Corps des Eaux et Forêts pour mettre mon savoir et mon dynamisme au service de la protection, de la défense, de l'entretien et de la réorganisation de ressources naturelles.

J'adore aussi le port de la tenue militaire qui impose un comportement de soi et le respect.

Ma collaboration avec les hommes sur le terrain

La collaboration avec les hommes sur le terrain n'est pas toujours aisée, cela résulte de notre culture africaine en général et ivoirienne en

particulier. Dans nos sociétés les hommes n'aiment pas être dirigés ou commandés par la femme. Cependant, nous nous efforçons, tant bien que mal, à accomplir nos tâches sur le terrain. Les résultats sont les mêmes sinon mieux que ceux donnés par les hommes.

Mes attentes

Je remercie Monsieur le Ministre pour l'effort consenti pour la promotion de la femme, cependant beaucoup reste à faire. Je souhaiterais que les 30% relatifs à la parité du genre soit effectif dans l'occupation des postes de responsabilité au sein du Ministère, avec les moyens que cela nécessite, afin que nous donnions le meilleur de nous-mêmes dans l'accomplissement de nos fonctions.



La collaboration avec les hommes sur le terrain n'est pas toujours aisée

L'implication d'une femme dans cette cellule va donner un dynamisme nouveau à l'équipe et insuffler une motivation supplémentaire aux femmes stagiaires à se surpasser

Cdt ABBE Flavien, Chef de cellule formation à l'École de Formation de Bouaflé FCB

Que pensez-vous de la performance des femmes ?

Le niveau de performance des femmes aux cours des formations militaires est appréciable dans son ensemble. Cependant elles sont légèrement moins endurantes. Souvent, le statut de femme (maternité, femmes en période de menstruation, etc.) impacte négativement l'accomplissement de certaines tâches.

Y a-t-il des femmes formatrices ?

Non, la cellule de formation actuelle ne compte pas de femmes parmi les formateurs.

Une femme dans l'équipe de formation, qu'est-ce que cela impliquerait ?

Nous pensons intégrer des femmes dans la cellule de formation surtout pour les questions relatives aux femmes. L'implication d'une femme dans cette cellule va donner un dynamisme nouveau à l'équipe et insuffler une motivation supplémentaire aux femmes stagiaires à se surpasser.



J'exhorte les jeunes filles à embrasser ce corps de métier car la Forêt ivoirienne avec ses composantes, Faune et Ressources en eau a besoin de spécialistes pour la protéger, l'étendre.

**Colonel MOULOT
épse DEGNI Brigitte**
**Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts
de classe exceptionnelle 2ème échelon
Directrice des Ressources
Humaines**



Je suis entrée le 13 juin 1986 au Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, en tant que Chargée d'Etudes. De 1987 à 2018, j'ai occupé les postes de Chef d'Inspection port grumes Abidjan, Sous-Directeur à la Direction de la Production et des Industries Forestières, Intendante des Eaux et Forêts. Depuis le 06 avril 2018 : je suis Directeur des Ressources Humaines et de la Formation.

La foresterie est un domaine qui n'était pas très connu à l'époque, c'est pourquoi

j'ai voulu la découvrir. Je ne le regrette pas parce que le métier de forestier est passionnant. J'aime également la discipline qu'impose le port de la tenue. J'exhorte les jeunes amoureux de la nature (particulièrement les jeunes filles, à embrasser ce corps de métier car la Forêt ivoirienne avec ses composantes, faune et ressources en eau a besoin de spécialistes pour la protéger et l'étendre.

De manière générale, il existe une bonne collaboration avec les collègues et collaborateurs hommes.

Quant à mes attentes, elles sont de deux ordres :

- Voir beaucoup plus de femmes exercer dans ce corps de métier car La femme est très proche de la nature de par sa sensibilité. Elle est la première utilisatrice des fruits qu'offre la forêt.. En outre, elle est à même de la protéger
- Au niveau du Ministère des Eaux et Forêts, continuer la politique de Monsieur le Ministre en matière de promotion du Genre.

Mettre la femme au cœur de la reconstitution, réhabilitation et extension de la forêt.

Lieutenant TIEOULE Joeline
Matricule: 298 742-L
**Assistante des Productions Végétales et Animales
spécialisation Eaux et Forests,**



Présidente Fondatrice de l'Amicale des Femmes du Ministère des Eaux et Forêts depuis janvier 2010 ; je suis depuis avril 2018 : Chef de Poste des Eaux et Forêts d'Azaguié / Guessiguié ; J'ai occupé le poste de Chef de la Brigade des Eaux et Forêts de l'aéroport FHB d'Abidjan de 2006 à 2008.

Je suis en phase avec la politique de promotion du genre du Ministre Alain-Richard Donwahi permettant aux femmes d'occuper des postes décisionnels.

Mon objectif est de mettre la femme au cœur de la reconstitution, réhabilitation et l'extension de la forêt et aussi de favoriser les relations avec les associations des femmes des autres corps (Gendarmerie, police etc.)

J'aimerais contribuer à la politique de la promotion du genre par des actions de sensibilisation sur le terrain.

Cdt N'GUESSAN Ahou Christiane EPSE ANZAN

Ingénieur des Eaux et Forêts ; Directrice des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation

Entrée au Ministère des Eaux et Forêts, en janvier 2009, en tant que Chargée d'Etudes, j'y occupe le poste de Directeur des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation depuis novembre 2016. Au-delà de toutes considérations financières et économiques, ce métier m'apporte un certain épanouissement. En effet, les atouts naturels floristiques et fauniques de la Côte d'Ivoire sont de précieux trésors offerts par DIEU qu'il faille entretenir et préserver. En m'engageant dans ce métier, je compte fortement y contribuer.

Le métier de forestier exige parfois une certaine endurance physique sur le terrain, dans des conditions rudes (les missions de surveillance ou patrouille dans les forêts) ; toutefois, notre

ténacité de femmes nous permet de résister là où certains hommes abandonnent.

La femme devrait être au cœur de la gestion durable des ressources forestières ; en effet, de par son rôle de mère, la femme éduque et transmet à ses enfants des vertus que ceux-ci garderont toutes leurs vies. Si chaque maman en Côte d'Ivoire comprenait le bien-fondé de la préservation des ressources forestières, nous aurions fait un pas de géant, dans l'éducation écocitoyenne de la nation.



Si chaque maman en Côte d'Ivoire comprenait le bien-fondé de la préservation des ressources forestières et le transmet à ses enfants, nous aurions fait un pas de géant, dans l'éducation écocitoyenne de la nation

Et pourtant les femmes savent gérer l'argent et se montrent même très compétentes en la matière...

Mme KASSI TANOH JEANNE FRANÇOISE

**Administrateur principal des services financiers (option trésor)
Directrice des Affaires Financières et du Patrimoine**

Dans un contexte où les fonctions à forte responsabilité semblent demeurer l'apanage des hommes, les femmes sont bel et bien présentes dans la finance. Elles se concentrent en majorité dans les échelons inférieurs des entreprises.

Et pourtant les femmes savent gérer l'argent et se montrent même très compétentes en la matière. Après tout, n'a-t-on pas confié les clés du Fonds Monétaire International (FMI) à une femme, la Française Christine Lagarde, elle-même ancienne Ministre de l'Économie ?

En Côte d'Ivoire les postes de directeurs financiers de Ministères sont pour la plupart occupés par des hommes. Cependant vu la politique du genre prônée par le Ministre Alain-Richard Donwahi, Mme Kassi Tanoh Jeanne Administrateur principal des services financiers option trésor est nommée Directrice des Affaires Financières et du Patrimoine.

Titulaire d'un diplôme du cycle supérieur de l'École Normale et d'Administration de Côte d'Ivoire (option Trésor), Mme Kassi Tanoh est anciennement agent à la Paierie Générale des Armées à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique où elle a occupé le poste de chef de service (2009-2016) avant d'être nommée Fondé de Pouvoir à la Paierie Générale du Trésor de Yamoussoukro de 2016 à novembre 2017). Depuis novembre 2017, elle occupe le poste de Directeur des affaires financières et du patrimoine de notre Ministère.

Madame BENE-HOANE Esther née COULIBALY Conseiller Technique au Ministère des Eaux et Forêts.

Spécialiste en gestion des risques financiers, elle a passé 10 ans à la direction financière du groupe HSBC en France (Hong Kong and Shanghai Banking Corporation) où elle a acquis une solide expérience en Analyse financière, en élaboration d'états financiers et en maîtrise des risques bancaires.

C'est en qualité d'Auditeur financier puis de consultant au sein de grands

cabinets tels PRICE WATER HOUSE COOPERS et DELOITTE AND TOUCHE, qu'elle a contribué à mettre en place avec succès des outils de pilotage et de suivi de projets et à mener à bien des missions de conduite du changement.

De Mars 2016 à Juillet 2017, elle a occupé le poste de Conseiller Technique, chargée de la coopération de des relations internationales au Ministère de la Défense. Madame BENE-HOANE est aujourd'hui Conseiller Technique du Ministre des Eaux et Forêts en charge de la Mobilisation des financements, de la coopération et des relations internationales. Elle est la seule femme à occuper le poste de conseiller

Mes attentes portent sur les moyens de travail, notamment les budgets, les équipements, le renforcement des capacités des agents des Eaux et Forêts qu'il faut améliorer...

KONE SALIMATA Epouse TONDOSSAMA Master en recherche et analyse des populations fauniques Directrice de la Faune Ingénieur Principal des Eaux et Forêts

J'aime ce métier et particulièrement le travail que je fais avec la Faune. J'ai toujours évolué dans la nature depuis ma petite enfance.

J'ai grandi dans un village et petite, j'adorais partir au champ cueillir les baies sauvages, voir les singes patas ou vervets ravageurs du champ de mon père, apprécier les couleurs des oiseaux dans le champ de riz de ma mère ou encore apprendre avec elle les plantes médicinales. Je voulais travailler dans un secteur en lien avec

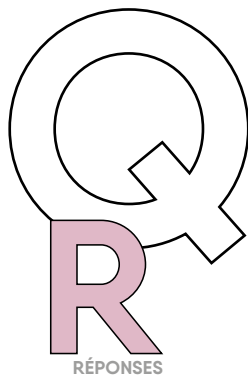
la conservation de la nature pour contribuer à l'œuvre naturelle ; et il n'y en a pas mieux que les Eaux et Forêts.

Dans ma direction, j'ai plus de collaborateurs hommes que de femmes, et je n'ai pas de problème. Je les affecte aux mêmes travaux et ils constatent que leurs collègues femmes sont aussi solides qu'eux sur le terrain.

Sur la question du genre, je pense que le Ministère des Eaux et Forêts est l'un des Ministères où les femmes sont beaucoup promues. J'en profite pour remercier Monsieur le Ministre actuel, qui a encore accru la représentativité des femmes aux postes de leaders dans ce Ministère.

Mes attentes portent sur les moyens de travail, notamment les budgets, les équipements, le renforcement des capacités des agents des Eaux et Forêts qu'il faut améliorer. En matière de gestion de la faune le secteur n'est pas suffisamment abordé dans les curricula de formation.

Micro-trottoir



RÉPONSES

QUESTION

Que vous inspirent les femmes agents des Eaux et Forêts ?


BEUGRE DELPHINE, secrétaire :

des femmes Eaux et Forêts, **c'est la première fois que j'en entends parler**, je ne sais même pas si ça existe.


AHONDJON Aimée :

comme tous agents, **les femmes agents des Eaux et Forêts, font leur travail**, celui de préserver, sauvegarder et protéger la faune et la flore.


KOUADIO YAO Norbert, géologue :

Les femmes peuvent accomplir les missions d'agents des Eaux et Forêts. **L'émancipation, c'est aussi exercer des métiers difficiles**. Je n'ai rien contre le fait qu'il y ait des femmes dans cette corporation.


BIYO ANNICET, Chauffeur :

les femmes Eaux et Forêts, bon... je n'ai pas grand-chose à dire sur elles. Je les vois comme tous autres agents de sécurité. Je les encourage. **C'est déjà un grand effort de nos jours car avant, on n'en voyait pas si souvent**. Il paraît que c'est une femme qui est DG. Si c'est le cas c'est une très bonne chose. Ça contribue à la promotion de la femme.


Marie-France BONGBA, étudiante :

j'aime bien voir voir les femmes en tenues d'agents des Eaux et Forêts, j'ai même une cousine Eaux et Forêts, ça me plaît bien en tout cas. Pour ce qui est de la direction générale des Eaux et Forêts, je suis contente que ce soit une femme, preuve que nous pouvons assumer de hautes fonctions comme les hommes.


Solange KOFFI, technicienne de surface :

ça fait plaisir de savoir qu'il y'a des femmes agents des Eaux et Forêts. **Franchement je loue leur courage**.


KOUASSI Julie, ménagère :

pour moi, **les femmes des Eaux et Forêts sont courageuses**. Je croyais que ce corps de métiers était seulement réservé aux hommes. Qu'elles continuent dans ce sens.


ASSEMIAN Liliane, étudiante :

J'encourage les femmes à intégrer ce corps là parce que c'est rare de voir une femme agents Eaux et Forêts. La majorité de ce corps est composé d'hommes. **Ce sont des femmes battantes** dont je loue le courage.


MASSIGUI Catoluck, agent de sécurité :

c'est bien d'avoir des femmes agents des Eaux et Forêts, en tout cas moi je ne vois pas de problèmes tant qu'elles accomplissent leurs missions.


BOUSSIN Tatiana Judith, étudiante :

je ne connais pas le Ministère des Eaux et Forêts.


MALAN Danielle, Assistante comptable :

je ne sais pas s'il y a des agents Eaux et Forêts femmes, mais j'aurais aimé qu'il en y ait en tout cas.

SERCOM





Directeur Général
et Chef de Corps
des agents des
Eaux et Forêts,
c'est possible !

LT. COLONEL MAILLY ZOUZOU ELVIRE-JOËLLE, PREMIÈRE FEMME CHEF DE CORPS DES AGENTS DES EAUX ET FORÊTS

Depuis le 02 janvier 2019, le Lt/Colonel MAILLY née ZOUZOU Elvire-Joëlle est nommée, Directeur Général des Forêts et de la Faune. La passation des charges a eu lieu le 03 janvier entre elle et le Colonel Yamani SORO appelé à faire valoir ses droits à la retraite après plus de trente-cinq ans (35) au Service de son pays au sein du Ministère des Eaux et Forêts dont sept (07) années comme Directeur Général des Eaux et Forêts, puis des Forêts et de la Faune. Fonction qui recouvre la Chefferie de Corps des Agents techniques des Eaux et Forêts. Le Lt/Colonel MAILLY née ZOUZOU devient ainsi la Première Femme en Côte d'Ivoire à occuper le poste de Directeur Général des Forêts et de la Faune. Elle assure du coup, la Chefferie de Corps des agents techniques des Eaux et Forêts.

Rencontre avec le nouveau Directeur, chef, épouse et mère de famille.

Vous venez d'être nommée DG des Forêts et de la Faune, c'est une première dans ce corps de métier, comment comptez-vous relever ce défi ?

Permettez-moi tout d'abord de remercier, Son Excellence Monsieur le Président

de la République ainsi que Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, pour la confiance placée en moi. Cette nomination traduit en actions et activités, la vision de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts pour la promotion du genre.

Votre cursus au Ministère ?

Entrée au Ministère des Eaux et Forêts depuis décembre 2002, j'ai eu l'insigne honneur d'y occuper différentes fonctions. Ainsi, de chargée d'étude, j'ai occupé successivement, les fonctions au niveau

central de Sous-Directeur de la Faune et de la Chasse, puis de Directeur de la Faune et des Ressources Cynégétiques avant d'être nommée au niveau déconcentré, Directeur Régional des Eaux et Forêts de Bondoukou. J'étais Directeur Général Adjoint des Forêts et de la Faune jusqu'à ma nomination le 02 janvier 2019, comme Directeur Général des Forêts et de la Faune.

Première femme Chef de Corps et Directrice Général, pouvez-vous relever ce défi ?

C'est un défi à relever vu les enjeux. Mais en réalité, **je ne saurais relever TOUTE SEULE TOUS CES CHALLENGES. C'EST ENSEMBLE, AVEC TOUS LES AGENTS QUE NOUS REPONDRONS A L'APPEL DE LA NATION EN DEVENANT L'ARMEE « VERTE » QUE MONSIEUR LE Ministre VEUT FAIRE NAITRE POUR SAUVER LA FORET ET LA FAUNE DE NOTRE PAYS.**

Comment est née votre passion pour la nature ?

C'est l'histoire de ma vie car bien qu'ayant grandi en ville, notre résidence est entourée d'une forêt de tecks et qui finalement est devenue une forêt assez fermée.

Cette forêt, avec un cours d'eau, avait développé également une forêt galerie où je passais tous mes moments de détente, d'enfant, puis d'adolescente. Mes parents et leurs amis, nos voisins, y organisaient des campings jusque tard la nuit. Je ne m'y suis jamais ennuyée ; au contraire.

Mon père nous accompagnait régulièrement au Zoo Municipal de Bouaké où je pouvais observer les animaux sauvages. La formation d'ingénieur, n'a fait que me confirmer toute l'importance et la valeur de la nature pour l'humanité. Autant vous dire qu'aucun de mes proches parents n'a été surpris de mon diplôme ingénieur des Eaux et Forêts.

Est-il aisé de concilier le travail et la vie de famille ?

Tout est une question d'organisation et pour ma part, je bénéficie du soutien et de l'appui de toute la famille avec Monsieur

MAILLY et nos enfants.

Certes, je travaille, mais je sais donner de mon temps à ma famille, m'occuper des moindres détails des besoins de mes bien-aimés qui font de même pour moi. Cette complicité facilite tout le reste.

Comment se passe votre collaboration avec les hommes dans cet environnement purement masculin ?

Je peux vous affirmer que l'environnement n'est pas purement masculin. Les femmes ont leur place au sein des Eaux et Forêts. Je salue au passage toutes les pionnières dont l'exemple encourage à poursuivre et à ne pas s'arrêter dans le choix de ce métier.

Je salue également les hommes, qui nous donnent notre place à leurs côtés lorsque nous le méritons et nous nous complétons dans l'accomplissement de nos tâches. En réalité, ce métier n'est ni masculin, ni féminin. Il est ouvert à ceux qui souhaitent contribuer à la gestion durable de nos ressources naturelles.

Et s'il fallait recommencer ?

Je recommencerais sans hésiter. Mes erreurs ou insuffisances m'ont permis de garder l'humilité qui sied, car personne n'est parfait et surtout, elles me permettent de tirer les leçons qu'il faut afin de m'améliorer.

Quels conseils pouvez-vous donner à vos cadettes qui veulent intégrer le corps ?

J'ai bénéficié de l'encadrement et des encouragements de mes aînées, de mes devancières. Leur exemple m'a fortement marquée. En réalité, il m'a fallu vaincre les a priori, les préjugés sur la capacité des femmes à être ingénieurs des Eaux et Forêts, à être agent technique des Eaux et Forêts.

Que nos cadettes n'hésitent plus. Si elles ont à cœur, d'embrasser ce corps de métier et qu'elles se savent courageuses, qu'elles viennent rejoindre la GRANDE FAMILLE DES EAUX ET FORETS. NOUS AVONS UNE MISSION Ô COMBIEN EXALTANTE A REMPLIR – METTONS-NOUS A LA TACHE !

SERCOM

MA PREMIÈRE EXPÉRIENCE M'A MOTIVÉE À SAUVER LES ANIMAUX.

Nous étions en 2004, et j'étais Sous-Directeur de la Faune et de la Chasse. Nous avons été avertis d'une tentative de vente (frauduleuse) d'une tortue Luth – tortue marine géante pouvant peser plusieurs centaines de kilogrammes- celle que nous avons pu reprendre aux mains des braconniers dépassait les 200 kilogrammes et elle portait encore en elle tous ses œufs qu'elle était venue pondre sur nos pages.

Nous avons donc pu reprendre cette tortue et en nous y mettant à plusieurs, nous l'avons mise dans un véhicule en direction du Zoo National d'Abidjan où le Directeur d'alors du Zoo nous avait provisoirement mis à disposition l'un de ces étangs et je suis descendue avec la tortue pour l'immerger afin de la maintenir hydratée. Pendant tout ce temps, je lui parlais, je la rassurais ; lui affirmant que nous allions lui permettre de retrouver un milieu où elle pourrait pondre ses œufs. Je priais pour la survie de l'animal. Pendant ce temps le Directeur de la Faune et des Ressources Cynégétiques d'alors, le Colonel KOUAME AMANI Denis, s'attela à recourir aux sapeurs-pompiers militaires et à toute bonne volonté afin que nous puissions transporter la tortue dans un endroit adéquat car l lui fallait de l'eau salée et non de l'eau douce ou saumâtre. Après plusieurs sollicitations, le Directeur a pu faire transférer la tortue dans un endroit sécurisé. Cette expérience m'a marquée et je n'ai eu de cesse, depuis ce jour de réfléchir à trouver des solutions pour une meilleure gestion de la faune et de ses habitats.

WANGARI MAATHAI, KENYA

CELLE QUI PLANTAIT LES ARBRES (1940-2011)

Cette kenyane n'était en rien prédisposée à une carrière politique et encore moins à recevoir un prix Nobel de la paix en 2004. Pourtant, après des années de travail acharné, c'est ce qu'elle réalisa. Sa lutte pour l'égalité des sexes, la liberté, la justice sociale, l'environnement et la démocratie fut le combat de toute une vie.

Née le 1er avril 1940 dans un petit village kenyan du nom d'Ihithi, en plein cœur d'une réserve indigène délimitée par les Britanniques. Muta est le nom de son père. Ses parents étaient des paysans de la tribu des Kikuyu, l'ethnie majoritaire au Kenya. Elle était la troisième de six enfants. À l'époque, la tribu vivait de la terre fertile, qui leur fournissait de belles récoltes de blé, de maïs et de canne à sucre ainsi que du bétail en abondance. La culture kikuyu inculquait aux enfants, dès leur plus jeune âge, un profond respect de la nature, de l'eau et de la terre. Cette culture a aussi transmis une valeur essentielle à Wangari : le sens de la justice.

En 1960, Wangari fut sélectionnée pour le « pont aérien » de John F. Kennedy, qui permettait d'envoyer les meilleurs élèves des jeunes nations africaines étudier aux États-Unis. Elle partit donc à l'âge de 20 ans faire ses études universitaires au Mount Saint Scholastica College dans la ville d'Atchison, au Kansas. Elle obtint sa licence de sciences quatre ans plus tard et fut ensuite admise à l'université de Pittsburgh, en Pennsylvanie, pour faire une maîtrise de biologie.



Ses études aux États-Unis lui offrirent une perspective différente; s'ensuivirent réflexions et remises en question. Elle reprit son prénom kikuyu Wangari, ayant compris qu'en favorisant l'anglais, les jeunes générations kenyanes dépréciaient leurs langues maternelles et discréditaient leur culture, et donc, une partie d'eux-mêmes. Les multiples expériences de la vie dans la société américaine avaient nourri en elle « une farouche volonté d'apprendre, d'écouter, de réfléchir avec un esprit critique et analytique et de poser des questions », une volonté qui ne l'a jamais quittée.

Wangari retourna au Kenya en 1966 où elle fut assistante dans un Institut de recherche pour le département de zoologie universitaire. De 1967 à 1969, elle alla poursuivre une partie de ses études doctorales à l'Université de Giessen, ainsi qu'à celle de Munich, en Allemagne. Finalement, à l'âge de 31 ans, elle fut « la première femme d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale à obtenir le titre de docteur ès sciences ».

À l'âge de 29 ans, Wangari se maria à un homme politique du nom de Mwangi Mathai. En 1976, elle fut la première femme à diriger le département d'anatomie vétérinaire de

Chaque
arbre
est le
symbole
vivant de
la paix
et de
l'espoir»

LE MOUVEMENT DE LA CEINTURE VERTE

Le Mouvement de la ceinture verte enseigne aux gens le lien qui existe entre un environnement non dégradé et une communauté en bonne santé. Les paysans et les villageois ont été aussi formés aux pratiques de gestion agricole telles que le compostage, la conservation des sols et l'usage de la récolte traditionnelle.

Par ce mouvement ont été créés des milliers de groupes locaux de femmes qui font la promotion d'un développement durable et s'investissent aussi dans d'autres problèmes sociaux. Ces femmes ont déjà planté plus de 20 millions d'arbres. Plus d'un demi-million d'écoliers ont été aussi formés aux valeurs du développement durable. Ainsi le Mouvement de la ceinture

verte réduit les effets de la déforestation, apporte aux femmes un revenu et leur donne confiance pour assumer des responsabilités dans leurs communautés.

Ce qui a débuté comme une modeste pépinière dans le jardin de Wangari Maathai, s'est maintenant répandu autour du globe. En effet les méthodes du Mouvement de la ceinture verte ont été reprises dans d'autres pays. Chacun de nous peut apporter sa contribution. Souvent nous cherchons de grandes choses et oublions que, où que nous soyons, nous pouvons être utiles... Parfois je me dit : je peux planter seulement un arbre ici, mais imagine ce qui arriverait si un milliard de personnes faisait quelque chose. Imagine le pouvoir de nos actions.

L'Université de Nairobi et, un an plus tard, au poste de professeure associée.

L'engagement citoyen

L'engagement citoyen de Wangari Maathai ne cessa de croître avec le temps. Elle était active dans plusieurs associations telles que la Croix-Rouge du Kenya, l'Association kényane des femmes universitaires et le Centre de liaison sur l'environnement (CLE). En siégeant au CLE, Wangari comprit que pour proposer « *des solutions durables aux problèmes de l'eau et de l'énergie* », il fallait d'abord s'attaquer aux causes premières, c'est-à-dire « *la déforestation à outrance, le défrichage et les pratiques agricoles non durables* ». Après avoir analysé les problèmes et compris leurs origines, une solution s'imposa d'elle-même, c'est-à-dire planter des arbres à grande échelle. C'est de l'idée de faire participer les femmes au reboisement qu'est né le Mouvement de la ceinture verte, le Green Belt Movement (GBM). À ce sujet, elle a dit : L'idée, partie de mes

racines, s'est nourrie d'autres sources de connaissance et d'action dont la confluence a pris des proportions qui ont dépassé mes plus folles espérances.

Elle put concrétiser son projet en étant élue au comité exécutif du Conseil national des femmes du Kenya (NCWK), puis comme vice-présidente et présidente. En juin 1977, la première ceinture verte fut plantée avec l'opération Save the Land Harambee. Le Mouvement commença à petite échelle, sur une base communautaire, pour ensuite s'agrandir et former de véritables ceintures vertes dans le paysage. Plus de 30 millions d'arbres ont été plantés depuis.

Elle tenta un saut dans l'arène politique aux législatives partielles de 1982 afin de faire avancer la cause des femmes, mais elle fut jugée non habilitée à se présenter par la Commission de surveillance des élections. Pour ce faire, elle avait démissionné de l'université et se retrouva donc sans emploi, sans

maison, sans salaire et sans pension à l'âge de 41 ans.

Combat pour la démocratie par les arbres

Toutes ces années lui prouvèrent que l'action militante était incontournable pour faire avancer les choses. Dès lors, le Mouvement ne sema plus seulement des arbres, mais aussi des idées. Il fit comprendre aux villageois que ceux-ci détenaient un réel pouvoir local et qu'ils pouvaient apporter eux-mêmes des solutions à leurs problèmes sans attendre l'aide du gouvernement. Des séminaires sur la sensibilisation civique et environnementale étaient organisés afin de débattre « de démocratie, de droits de l'homme, d'égalité des sexes et de pouvoir » (Maathai, 2007 : 223). En 1986, le Réseau panafricain de la Ceinture verte vit le jour et le Mouvement s'étendit à l'international.

Avec d'autres associations citoyennes, le Mouvement de la ceinture verte menait diverses actions en faveur de la démocratie, engageant les électeurs à s'inscrire sur les listes et militant activement pour les réformes politiques et le respect des libertés de pensée et d'expression.

Wangari se présenta donc aux législatives avec un slogan fort évocateur : « Lève-toi et marche ! ». Elle remporta son siège avec 98% des votes et, en janvier 2003, fut nommée Ministre déléguée à l'Environnement et aux Ressources naturelles. Elle reçut le prix Nobel de la paix en 2004. Elle resta à ce poste jusqu'en 2005 et décéda en 2011. Outre le prix Nobel, elle a reçu des dizaines d'autres prix. Elle a également reçu de nombreux honneurs et a fait l'objet de plusieurs œuvres.

Sources : Maathai 2007

MINISTÈRE
DES EAUX ET FORÊTS



POUR
LA SAUVEGARDE DE
NOTRE PATRIMOINE NATUREL

www.eauxetforets.gouv.ci





PRODUCTIVITE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL GRACE AUX PLANTES

Dans une étude menée en 2008 l'augmentation de la productivité allait de paire avec celle du nombre de plantes dans l'environnement de travail. « plus de plantes » était donc lié à moins d'arrêts et « moins de plantes » à plus d'arrêts constatés.

« Avoir des plantes dans son environnement de travail, ou même simplement avoir une vue sur la nature, permet de mieux apprécier son travail »

La présence de plantes dans l'univers du poste de travail d'employés de bureau améliore la productivité et diminue les arrêts de travail tant chez les hommes que chez les femmes

En outre, le travail est considéré moins stressant et plus satisfaisant lorsqu'on peut voir la nature, des arbres, des plantes et des fleurs par la fenêtre du bureau contrairement aux salariés ayant une vue sur des constructions urbaines.

Les employés sont moins stressés s'ils bénéficient d'une vue sur des arbres ou des fleurs.

LES BÉNÉFICES DES PLANTES VERTES AU TRAVAIL

Les plantes vertes permettent une diminution de la migraine au travail, de la fatigue, de la toux ou encore de la sensation d'étouffement.

Dans une étude menée par Fjeld (2000) dans un service de radiologie d'un hôpital norvégien, un environnement constitué de nombreuses plantes a été volontairement mis en place. Les plantes vertes étaient placées sur les rebords des fenêtres dans les bureaux ou sur le sol et



LE SAVIEZ-VOUS ? ALOË VERA, LA PLANTE DES FEMMES

Plante préférée des amateurs de cosmétiques maison, L'Aloe vera est considéré comme un véritable élixir de beauté pour ses vertus cosmétiques et diététiques. Il mérite d'être cultivée chez nous, en intérieur comme extérieur, pour au moins 5 bonnes raisons.

1. L'Aloe vera est une plante graphique facile à cultiver
2. L'Aloe vera, une plante idéale qui purifie l'air intérieur
Elle est capable d'absorber presque tout le monoxyde de carbone d'une pièce, La nuit, elle libère de l'oxygène et agirait même sur le bien-être général. elle réduit également les allergies et limite la prolifération des acariens.
3. Une solution naturelle contre les ondes
Elle lutte contre les aspects néfastes des ondes électromagnétiques.
4. L'Aloe vera, un remède contre les brûlures
Elle s'utilise comme soin de la peau pour hydrater, apaiser et cicatriser en prélevant la substance gélatineuse pour l'appliquer directement sur la peau. Appliqué en masque sur le visage, L'Aloe vera est aussi un excellent hydratant qui laisse la peau toute douce.

en hauteur sur les meubles dans la salle de diagnostic radiologique.

Il est observé une baisse importante de la fréquence de certains symptômes comme la toux avec la présence des plantes tandis que les plantes n'exercent pas d'effet sur la concentration. Pour le chercheur, ces effets pourraient provenir de la capacité des plantes à capter les contaminants de l'air mais, également, à une meilleure régulation de son humidité. Or, on sait que ces facteurs sont fortement impliqués dans les problèmes ORL ou dermatologiques. Cette étude a aussi démontré, moins de congés maladie chez des employés de bureau possédant des plantes dans leur environnement de travail.

Ainsi, la présence des plantes semble avoir des effets bénéfiques sur les petits tracas quotidiens de santé des travailleurs.

D.K

LIBRE OPINION

Féminisation du corps des Eaux et Forêts : une révolution en marche

Par Jean-François CURTIS,
Stratégiste, Conseiller Technique,
Ministère des Eaux et Forêts.



La féminisation des forces ivoiriennes constitue une priorité du Gouvernement tout en demeurant un défi à relever face aux résistances culturelles et à la virilité du métier des armes. La conduite du changement en vue d'une meilleure gouvernance du secteur des Eaux et Forêts s'inscrit dans le cadre de la Politique Nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts, notamment par son caractère inédit.

A ce jour, le corps des Eaux et Forêts compte 3511 agents soit 517 femmes et 2994 hommes, un taux de féminisation de 15 %. Ce taux valorisant pour le Ministère des Eaux et Forêts, le propulse devant les autres forces militaires dont les taux de féminisation sont bien inférieurs.

En outre, bien des postes de responsabilités de ce département sont occupés par des femmes. Pour la première fois dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, un corps paramilitaire est commandé par une femme, en l'occurrence le Lieutenant-Colonel ZOUZOU, nommée en 2019, Directrice Générale des Forêts et de la Faune, Chef de Corps. Plusieurs postes de directions sont dirigés par des femmes à l'instar de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction des Etudes et de la Direction de la Faune. Ces nominations à des postes stratégiques démontrent l'engagement de l'Administration des Eaux et Forêts à concrétiser la féminisation du corps des agents des Eaux et Forêts. Il s'agit donc de poursuivre l'effort de la féminisation tout en prenant en compte les exigences physiques du métier des armes, qui trop souvent vient justifier son ralentissement ou sa simple stagnation. D'ailleurs, la Loi de Programmation de Sécurité Intérieure prévoit que les effectifs passent de 3055 agents en 2016, à 7062 en 2020. Soit un objectif de 4007 agents en plus. L'effectif actuel étant de 3511 alors c'est un objectif actualisé de 3511 agents à recruter d'ici 2020. L'on peut bien inscrire dans cet objectif, un taux de féminisation raisonnable, répondant aux besoins de l'administration forestière.

Il apparaît également essentiel de mesurer avec efficacité



...un taux de féminisation valorisant de 15 % devant les autres forces militaires

Femmes en formation à l'École de faune et des aires protégés

L'évolution de la féminisation du corps des Eaux et Forêts à partir d'une étude spécifique qui couvrirait l'ensemble du sujet sans a priori, ni tabous. Cette étude sur la féminisation des Eaux et Forêts permettrait de mettre en place une véritable et progressive stratégie de monter en puissance des effectifs féminins.

Aussi, est-il important de rappeler que sur le terrain, il n'y a plus d'hommes ou de femmes mais des agents des Eaux et Forêts, engagés dans le même combat noble de protection du patrimoine forestier. D'ailleurs, la récente création de la Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI) est une belle opportunité pour souligner le rôle majeur que peuvent jouer des femmes au sein d'une unité d'élite, qui prévoit d'accueillir une dizaine de femmes.

Eu égard à tous ces points positifs qui nous confortent dans notre optimisme quant à une meilleure présence des femmes au sein des Eaux et Forêts. Cependant, une résistance culturelle et sociétale contrarie un tant soit peu le tableau de cette détermination à « conjuguer les forces paramilitaire au féminin ». En effet, ce sont des lourdeurs culturelles qui constituent les freins majeurs à cette tendance irréversible. Les sociétés africaines ne mettent pas assez les femmes en avant, notamment sur des emplois considérés comme masculins qui bien

Les sociétés africaines ne mettent pas assez les femmes en avant, notamment sur des emplois considérés comme masculins qui bien souvent semblent inaccessibles et réservés. Vaincre les préjugés et leurs effets, voilà le véritable enjeu de la féminisation des forces chargées de la Forêts, de la Faune et des Ressources en Eau

souvent semblent inaccessibles et réservés. Vaincre les préjugés et leurs effets, voilà le véritable enjeu de la féminisation des forces chargées de la Forêts, de la Faune et des Ressources en Eau. Aussi, contrairement à la loi de Programmation Militaire qui prévoit un objectif de féminisation fixé à 20% des effectifs globaux militaires pour 2020, la Loi de Programmation de Sécurité Intérieure ne fixe aucun objectif de féminisation à l'horizon 2020.

En tout état de cause, le corps des Agents des Eaux et Forêts doit impérativement se tourner vers l'avenir, en s'intégrant dans la dimension d'une force : « miroir de la nation ». A cet effet, il serait louable que le Ministère des Eaux et Forêts, engage une politique d'intégration et de valorisation des femmes, sur la base d'un état des lieux de la féminisation. Cet état des lieux pourrait prendre la forme d'une enquête sur le « rôle des femmes dans la reconquête de la forêt ». Toujours dans la même idée, l'instauration d'une journée de la « Femme paramilitaire » serait une reconnaissance de leur rôle et de leur place au sein de l'institution des Eaux et Forêts. Aussi, confier le porte-parolat du Ministère à une femme illustrerait efficacement une institution en pleine transformation. Dans tous les cas, la promotion du genre est une composante primordiale de l'émergence inclusive à laquelle aspire la nation ivoirienne.

L'OUTIL STARLING POUR LA SURVEILLANCE DES FORÊTS IVOIRIENNES



Le 17 Janvier 2019, il a été procédé à la restitution des résultats de surveillance spatiale de la forêt classée du Cavally du projet Starling exécuté par la SODEFOR dans sa phase pilote actuelle en partenariat avec une ONG internationale suisse, The forest trust, (TFT) et l'appui technique d'Airbus Defence and space (ADS) a eu lieu à la Primature. Le Directeur Général de la SODEFOR, le Colonel Mamadou Sangaré a à l'occasion affirmé qu'en 2018, après les premières cartes de référence, 3 patrouilles mixtes ont été réalisées dans la forêt classée du Cavally. Selon lui, ces patrouilles composées de militaires, de gendarmes et d'agents des Eaux et Forêts ont permis d'arrêter 200 délinquants dont 150 ont été effectivement condamnés à des peines allant de 2 mois à 6 ans. «*Je voudrais rassuré les uns et les autres pour ce qui concerne la forêt classée du Cavally, contrairement aux opinions diffusées, elle n'est pas menacée aujourd'hui,*» a-t-il précisé.

Mamadou Sangaré a indiqué que l'étude réalisée a permis à la SODEFOR d'avoir un état des lieux relativement plus précis de la forêt classée du Cavally.

Il a annoncé que l'outil Starling sera déployé en 2019 sur la forêt du Cavally pour poursuivre le travail déjà fait.
M.D



ADZOPÉ DE LA VIANDE DE BROUSSE SAISIE À ADZOPÉ

Une importante quantité de viande de brousse a été saisie, le 07 février par des agents des Eaux et Forêts à Adzopé, au corridor sud de la ville lors d'un contrôle de routine, a-t-on appris du commandant Nassé épouse Ouattara, chef de cantonnement des Eaux et Forêts d'Adzopé. "Nos agents ont découvert à bord d'un véhicule de transport quatre sacs contenant 82 bêtes boucanées, à savoir 35 agoutis, 10 hérissons, 18 biches, deux gazelles, trois lapins, huit rats, cinq pintades de brousse et une biche royale", a-t-elle souligné. Pour le directeur régional des Eaux et Forêts d'Adzopé, le commandant Antchouro Kouamé Boko, cette saisie est le fruit d'une stratégie mise en place pour démanteler les réseaux.

A.M

ANYAMAN SAISIE DE VIANDE BOUCANÉE

Le Cantonnement des Eaux et Forêts d'Anyama a saisi le 4 décembre 2018, de la viande boucanée à bord d'un car de transport.

On y dénombrait : Agouti : 90, Biche : 30, Perdrix : 26, Lièvre : 02, Hérisson : 02 Chien de brousse: 02

NIAKARA UN CHARGEMENT DE BOIS LINGUÉ SAISI PAR LES FORESTIERS DE NIAKARA

Le 20 décembre, le Cantonnement des Eaux et Forêts de Niakara (Centre-nord, région du Hambol) a saisi, fin novembre, un chargement de bois Lingué à quelques encablures de la ville, au Nord, sur une piste villageoise. Selon plusieurs agriculteurs en activité sur la piste

reliant la ville de Niakara au village de Nangoniékaha, dont Dieudonné Koné Pénatylé, un paysan demeurant à Niakara, des individus se sont illégalement introduits dans la zone, abattant plusieurs arbres dans la période du 15 au 20 novembre.

A.K





LE SCHEMA DE PLANIFICATION VALIDÉ

Il s'est tenu, le 23 janvier 2019 à Abidjan-Plateau, l'atelier de validation des indicateurs de performance du cadre d'action commune

de l'initiative cacao et forêts, en prélude à l'élaboration du manuel de suivi-évaluation de l'initiative.

L'atelier qui a enregistré la participation de 35 personnes issues de l'Administration, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers a permis de valider le schéma de planification des activités du cadre d'actions commune y compris les indicateurs de performance définis par les six (6) groupes thématiques de l'Initiative cacao et Forêts à savoir, la préservation et la réhabilitation des forêts, la production durable et l'agroforesterie, la traçabilité, l'inclusion sociale, le financement et le suivi-évaluation.

YA

GUINÉE- CÔTE D'IVOIRE CONCERTATION SUR LA PROTECTION DE LEURS AIRES PROTÉGÉES



Une concertation bipartite sur la gestion transfrontalière des forêts de Teapleu et de Déré s'est tenue le 08 janvier à Lola (Guinée). Cette rencontre internationale visait à renforcer la protection des espaces forestiers transfrontaliers. Il s'agissait de trouver des solutions face au problème d'infiltrations des forêts et les occupations anarchiques qui sont souvent source de conflits communautaires et susceptibles de frictions entre les deux x pays frères. A l'issue de cette rencontre il a été décidé la mise en place d'une commission de délimitation et de matérialisation des limites des forêts de Déré et de Teapleu et d'actions concertées mixtes et simultanées de surveillance et de déguerpissement. En outre, il a été annoncé dans le cadre de la dernière mesure, une opération conjointe de déguerpissement à partir du 15 janvier 2019 à l'intérieur des deux forêts.

D.K

AGBOVILLE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGENTS DES EAUX ET FORÊTS



Le 21 décembre 2018 à Abgville, des agents des Eaux et Forêts, provenant des directions régionales des Forêts et de la Faune du Sud, ont participé à un atelier de renforcement de leurs capacités sur les questions de changements climatiques et leurs incidences sur la sécurité humaine. Cet atelier initié par le Secrétariat du Conseil National de Sécurité (S-CNS) en collaboration avec la direction générale des Forêts et de la Faune, et l'appui financier du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), vise à renforcer le professionnalisme des agents ainsi que leurs connaissances sur les problèmes de changements climatiques et les comportements à adopter en relation avec les communautés locales.

D.K

PASSATION DE CHARGE À LA DIRECTION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

La salle des conférences du Ministère des Eaux et Forêts a abrité la cérémonie de passation de charges entre le Colonel Yamani SORO, Directeur Général des Forêts et de la Faune sortant et le Lieutenant-Colonel Elvire MAHILY ZOUZOU, Directeur Général des forêts et de la faune entrant. La cérémonie s'est déroulée le 03 janvier 2018 sous la présidence de l'Inspecteur Général des Eaux et Forêts, Colonel Aimé Adjoumane KADJO, en présence du Directeur de Cabinet, du Directeur de Cabinet adjoint, des Directeurs Généraux et des Directeurs des Services rattachés au cabinet.

Le Directeur Général sortant, Colonel Yamani SORO, a, d'entrée, salué le Ministre pour la confiance placée en sa personne. Ensuite, il a remercié l'ensemble de ses collaborateurs pour le travail qu'ils ont abattu ensemble au cours de sa carrière. « Je reste à la disposition du Ministre et de mon successeur chaque fois que besoin se fera », a-t-il dit pour clore son propos.

Le Directeur Général entrant, Lieutenant – Colonel Elvire MAHILY ZOUZOU, a remercié le Ministre pour le choix porté sur sa personne et promis de tout mettre en œuvre pour relever les défis qui sont les siens. « J'ai conscience de tous les challenges qui m'attendent, le chantier le plus important reste la mise en œuvre de la politique de réhabilitation, de protection et d'extension



Le Lieutenant-Colonel Elvire MAHILY ZOUZOU, Directeur Général des Forêts et de la Faune saluant le Directeur sortant, le Colonel Yamani SORO

des forêts », a-t-elle déclaré. Elle a salué le Colonel SORO pour sa sollicitude de tous les instants, tout espérant pouvoir continuer de compter sur ses conseils avisés.

Rappelons que le Lieutenant – Colonel Elvire MAHILY ZOUZOU est la première femme chef de corps de Côte d'Ivoire. Elle avait déjà occupé les fonctions de directrice de la Faune, directrice régionale de Bondoukou, directrice générale adjointe des Forêts et de la Faune.

H.A



AVOIR LA MAIN VERTE

Avoir la main verte n'est pas un don inné de Dame Nature ! Non, non, non, c'est une légende !

Chacun peut parvenir à avoir les doigts verts s'il s'intéresse aux plantes, s'il apprend à les cultiver et les soigner, s'il les aime, s'il en est passionné.

Il faut également être patient et humble devant les échecs qui peuvent arriver mais desquels on apprend beaucoup. Finalement, le jardinage c'est un peu l'école de la vie !



COMMUNIQUE : DÉPLACEMENT D'ÉLÉPHANTS SUR LA CÔTIÈRE

Abidjan le 19 janvier 2019,

Depuis quelques jours, le Ministère des Eaux et Forêts constate la diffusion sur les réseaux sociaux, d'informations et d'images d'éléphants traversant des routes nationales ou des plantations.

Le Ministère des Eaux et Forêts appelle toute la population ivoirienne au calme, et à la sérénité et informe que ces éléphants traversent régulièrement la « côtière » pour rejoindre l'autre partie de la forêt classée de DASSIOKO, traversée par cette route. Il est nécessaire de préciser que les déplacements d'éléphants sont plus importants en période de saison sèche car ils ont besoin de satisfaire d'énormes rations quotidiennes en nourriture et en eau, liées à leur grande taille. Le Ministère des Eaux et Forêts déconseille donc à la population, toute tentative personnelle de disperser ou d'éloigner ces éléphants aussi bien à main nue qu'avec des armes à feu. La population doit également éviter les attroupements et les bruits autour des éléphants ainsi que toute provocation à même d'inciter les éléphants à attaquer.

Soyez rassurés que la présence des éléphants sur les routes, et particulièrement la « côtière » est passagère. Toute personne confrontée à leur présence est priée de prévenir les services des Eaux et Forêts les plus proches, afin qu'ils prennent en charge le suivi des éléphants concernés.

De façon plus spéciale, le Ministère des Eaux et Forêts lance un appel aux conducteurs et aux usagers de la route, afin de redoubler de vigilance pour éviter tout accident avec les éléphants.

Le Ministre des Eaux et Forêts



DESTRUCTION DE NOS FORÊTS « NOUS SOMMES TOUS COUPABLES »

Seule une véritable politique de reboisement permettra à la Côte d'Ivoire de retrouver son couvert forestier d'il y a plusieurs années.

« Les faits sont là pour nous juger. Les forêts n'existent pratiquement plus en Côte d'Ivoire », a déploré le Ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, à l'occasion de la cérémonie de vœux au Jardin Botanique de Bingerville, le vendredi 18 janvier 2019. De l'avis de ce dernier, les responsables de cette situation ne sont personne d'autre que l'ensemble de la population ivoirienne.

« Quand on regarde les cartes et l'évolution du couvert forestier, c'est vraiment attristant, et dans le même temps révoltant. Attristant parce que nous sommes en train de perdre notre patrimoine, mais révoltant parce qu'on a l'impression qu'on a laissé faire. Nous sommes tous coupables. Pas toujours responsables, mais tous coupables, parce qu'on a laissé faire. On a exploité le bois, on a laissé couper le bois, on n'a pas effectué les reboisements qu'on devait faire, on a laissé cette ressource sortir de notre pays illégalement. Nous sommes tous coupables », a martelé le Ministre. Puis d'ajouter que « nous allons tous être responsables de ce que ce patrimoine soit recouvert, lorsque nous serons acteurs du reboisement pour la reconstitution du couvert forestier ».

A.M

08
Mars



Journée INTERNATIONALE DES DROITS DE la Femme 2019

Chères collaboratrices,

Être Femme est un statut noble qui confère une mission indispensable, à savoir porter en son sein l'humanité.

A l'occasion de de la Journée internationale des droits de la femme, je lance un appel au réveil de la source inépuisable d'ingéniosités et de compétences enfouie en chaque femme.

Femmes des Eaux forêts,

Je vous exhorte à plus de discipline et de rigueur afin d'obtenir de bons résultats dans l'accomplissement de vos missions respectives.

Vous devez jouer pleinement votre partition dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts. Car cette nouvelle page de l'histoire de la forêt ivoirienne doit s'écrire avec vous.

Alain-Richard Donwahi

PRÉSENTATION DE VOEUX 2019 AU MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS



Le Ministre saluant la Directrice Générale des Forêts et de la Faune, première femme Chef de Corps de Côte d'Ivoire



La Direction Générale des Forêts et de la Faune posant avec le Ministre



Cdt TEMANIN, DR de San-Pedro



Le Directeur Régional de Yamoussoukro au volant de son nouveau véhicule après la remise officielle par le Ministre



Le Ministre Alain-Richard Donwahi entouré du Sous-Préfet de Bingerville M. Amoh BEDIA et de Mme Mariam Sanogo, 5ème adjoint au maire de Bingerville



La Direction de la SODEFOR en compagnie de leur Ministre de tutelle



Le Bureau de la mutuelle de la SODEFOR posant avec le Ministre des Eaux et Forêts



Photo de famille des Directions rattachées au Cabinet



Photo de famille des lauréats du prix excellence 2018 / Secteur forestier



Le Ministre et son Cabinet



Les Directions Décentralisées posant avec leur Ministre



Photo de famille du Ministre avec l'Amicale des Femmes Agents techniques et interministériels



Le Ministre des Eaux entouré des Exploitants forestiers



DANS LE PROCHAIN NUMERO

LA BRIGADE DE SURVEILLANCE ARRIVE





POUR LA SAUVEGARDE DE MA FORÊT, JE M'ENGAGE !



SÉQUESTRATION DU CARBONE
PAR TOUS TYPES D'ARBRES



ADOPTION DE LA LOGIQUE DE CULTURE DE L'ARBRE



ENTRETIEN D'UN CLIMAT LOCAL FAVORABLE AU
DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES



RESPECT DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX
DE LA CÔTE D'IVOIRE



**UN GESTE
POUR LA
SAUVEGARDE
DE NOTRE
PATRIMOINE
NATUREL**



**Standard / Tél.: (+225) 20 21 94 06 / 20 21 36 50 • Fax.: (+225) 20 21 05 12
Information : Cité Administrative, Tour D, 19ème étage - Abidjan Plateau
Adresse : 20 BP 650 Abidjan 20**